

**Ministry of Education**  
Financial Analysis and  
Accountability Branch  
20<sup>th</sup> Floor, Mowat Block  
900 Bay Street  
Toronto (Ontario) M7A 1L2  
Tel.: 416 326-0201  
Fax: 416 325-2007  
Email: [Marie.Li@Ontario.ca](mailto:Marie.Li@Ontario.ca)

**Ministère de l'Éducation**  
Direction de l'analyse et de la  
responsabilité financières  
Édifice Mowat, 20<sup>e</sup> étage  
900, rue Bay  
Toronto (Ontario) M7A 1L2  
Tél. : 416 326-0201  
Télééc. : 416 325-2007  
Courriel : [Marie.Li@Ontario.ca](mailto:Marie.Li@Ontario.ca)



2014 : SB30

## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES :** Cadres supérieurs de l'administration des affaires

**EXPÉDITRICE :** Marie Li  
Directrice  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

**DATE :** Le 15 décembre 2014

**OBJET :** **Vérification des données sur les écoles – États financiers de 2014-2015 et prévisions budgétaires et prévisions budgétaires révisées de 2015-2016**

---

Dans le cadre du processus annuel visant à déterminer quelles écoles sont admissibles au financement des Subventions pour les besoins des élèves pour les années scolaires 2014-2015 et 2015-2016, le Ministère demande aux conseils scolaires de vérifier les données sur leurs écoles et d'actualiser au besoin les divers systèmes ministériels.

Deux rapports peuvent maintenant être téléchargés dans le Système d'information sur le financement de l'éducation (SIFE) 2.0. Vous les trouverez dans le dossier « Documents à l'appui » de la section « Explorer ». La marche à suivre pour télécharger ces documents est décrite à l'annexe A du document *SIFE 2.0 – Guide d'utilisation* (pages 135 et 136).

Le Ministère utilisera les données vérifiées de ces listes pour attribuer un numéro d'identification aux écoles et définir le type d'installations dans le but de déterminer le financement pour les deux années scolaires. La liste des écoles admissibles à la Subvention de base pour les écoles de 2014-2015 demeure inchangée, sauf pour les nouvelles écoles, les écoles fermées et les écoles qui ont déménagé ou modifié leurs programmes. Le Ministère prévoit de demander l'approbation des modifications nécessaires aux règlements sur les subventions 2014-2015 pour refléter les mises à jour de la liste des écoles admissibles à la Subvention de base pour les écoles de 2014-2015. Si les règlements demeurent inchangés pour l'année scolaire 2015-2016, on suppose que la liste continuera de demeurer inchangée.

Les données des listes définitives de ces deux années scolaires, notamment le numéro d'identification de l'école et le type d'installations, seront intégrées aux formulaires des données sur les écoles du SIFE 2.0 de 2015-16 lors de leur publication. Veuillez noter que le type d'installations demeure sujet à changement, car les données sur les effectifs des écoles sont mises à jour en cours d'année.

La liste définitive pour 2014-2015 servira au calcul du financement des écoles dans les états financiers de 2014-2015, tandis que celle pour 2015-2016 servira au calcul du financement des écoles dans les prévisions budgétaires et les prévisions budgétaires révisées de 2015-2016. La liste des écoles admissibles au financement sera arrêtée en fonction de la liste définitive pour l'année correspondante. Si une école est omise dans la liste de 2015-2016, le conseil scolaire ne recevra aucun financement pour cette école jusqu'à ce qu'elle soit inscrite à la liste relative aux états financiers pour 2015-2016 dans le cadre du processus de l'année prochaine.

Le financement des écoles comprend les éléments suivants :

- Financement complémentaire pour le fonctionnement et la réfection des écoles;
- Redressement pour baisse des effectifs;
- Subvention de base pour les écoles;
- Allocation d'aide aux écoles;
- Actualisation linguistique en français (ALF);
- Allocation au titre du volet Financement de la participation des parents.

Nous demandons aux conseils d'examiner ces listes pour vérifier si :

- les données sur les écoles répertoriées dans les fichiers sont exactes. Pour faciliter l'examen du conseil, les écoles sont regroupées dans cinq catégories. Chacune de ces catégories est décrite dans l'onglet d'instructions des fichiers.
- seules les écoles ayant comme statut « Ouvertes » dans le Système d'inventaire des installations scolaires (SIIS) apparaissent dans la liste de 2014-2015. Si le statut de certaines écoles est inexact, veuillez le corriger dans le SIIS.
- aux fins des prévisions budgétaires et des prévisions budgétaires révisées, les écoles ayant comme statut « Ouvertes » ou « En construction » apparaissent dans la liste de 2015-2016. Si le SIIS n'indique pas le bon statut, veuillez communiquer avec Noman Ali Syed (NomanAli.Syed@ontario.ca) pour obtenir de l'aide.

Si des données sur une école sont erronées ou manquantes, les conseils scolaires doivent apporter les correctifs nécessaires dans le système ministériel approprié et indiquer « Oui » dans la colonne « Mis à jour dans les systèmes du Ministère » de la liste de vérification, ce qui signalera au Ministère que des renseignements ont été rectifiés. Le tableau suivant indique dans quel système effectuer la mise à jour :

<b>Données</b>	<b>Système à actualiser</b>
Numéro SIIS	SIIS
Base de données sur l'identification des conseils et des écoles (BDICE)	Obtenir auprès du SISON et modifier le champ dans le SIIS
Numéro d'identification de l'école	S.O.
Type d'installations	S.O.
Nom de l'école	SIIS
Campus	SIIS
Immeuble	SIIS
Adresse	SIIS
Code postal	SIIS
Capacité réelle	SIIS

Cartographie SIG	Système d'information géographique (SIG)
------------------	--

Voici des ressources et personnes-ressources qui pourront vous aider à mettre vos données à jour dans les différents systèmes :

SISON – Courriel : [ONSIS\\_SISON@ontario.ca](mailto:ONSIS_SISON@ontario.ca)

ou

Gabriela Rodrigues, Direction de la statistique et de l'analyse de l'éducation

Courriel : [Gabriela.Rodrigues@ontario.ca](mailto:Gabriela.Rodrigues@ontario.ca)

SIIS – Elsa Cailin, Direction des politiques et des programmes d'immobilisations

Courriel : [Elsa.Cailin@ontario.ca](mailto:Elsa.Cailin@ontario.ca)

Guide de l'utilisateur du SIIS :

[https://sfis.edu.gov.on.ca/help/091116\\_SF1\\_%20P2.0\\_User\\_Manua\\_FR.pdf](https://sfis.edu.gov.on.ca/help/091116_SF1_%20P2.0_User_Manua_FR.pdf)

SIG – Chris Carrington, Direction des solutions de collecte des données et d'aide à la décision

Courriel : [Chris.Carrington@ontario.ca](mailto:Chris.Carrington@ontario.ca)

Étant donné qu'il se peut que certaines données prennent du temps à obtenir, notamment le numéro de la BDICE et la cartographie SIG permettant le calcul des distances jusqu'à l'école, nous recommandons aux conseils d'entreprendre la mise à jour des données sur les nouvelles écoles dès que possible, si cela n'a pas encore été fait.

Le Ministère comprend que certaines données, par exemple le code postal, pourraient ne pas être disponibles au moment de la vérification. Les conseils devraient toutefois commencer à entrer les données dont ils disposent plutôt que d'attendre de détenir tous les renseignements.

Les listes doivent être vérifiées et les systèmes (SISON, SIIS, SIG) mis à jour d'ici le 12 janvier 2015.

Prière d'acheminer la liste à jour à :

Martin Fry, Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

Courriel : [martin.fry@ontario.ca](mailto:martin.fry@ontario.ca)

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec Martin Fry ([Martin.Fry@ontario.ca](mailto:Martin.Fry@ontario.ca)) ou avec Mark Bonham ([Mark.Bonham@ontario.ca](mailto:Mark.Bonham@ontario.ca)).

### ***Original signé par***

Marie Li

Directrice

Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

c. c. Grant Osborn, directeur, Direction des politiques et des programmes d'immobilisations

Joshua Paul, directeur, Direction du financement de l'éducation

Taddesse Haile, directeur, Direction de la statistique et de l'analyse de l'éducation